

REGLEMENT

ORGANISATION

L'EACCD organise l'épreuve « Les Boucles de l'EACCD » à Beaulon (03) le dimanche 4 avril 2027.

L'accès au parcours et aux installations, que ce soit pour les coureurs, les accompagnateurs ou les spectateurs, est soumis aux règles sanitaires en vigueur à la date de l'évènement.

PROGRAMME

9h30 : 10 km - nés en 2011 et avant.

9h30 : 2 km BE et MI - nés en 2012, 2013, 2014, 2015.

11h00 : 5 km – nés en 2013 et avant.

11h00 : 1 km PO – nés en 2016 et 2017.

PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux licencié-e-s (licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, Athlé Découverte, délivrée par la FFA) et aux non licencié-e-s.

Chaque participant majeur non-licencié doit présenter une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou PPS) mis en place par la FFA, accessible par le [lien](https://pps.athle.fr/) pps.athle.fr/ valable un an au moment de l'inscription.

Chaque participant mineur non-licencié doit présenter une attestation (valable seulement le jour de l'épreuve et réalisable sur pps.athle.fr/ [lien](https://pps.athle.fr/)) ou un questionnaire relatif à son état de santé [lien](https://pps.athle.fr/) .

INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS

Inscription en ligne à partir du 05/01/2027 sur le site de l'EACCD, avec paiement en ligne. [Lien](https://pps.athle.fr/)

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 03/04/2027, 14h00.

Possibilité d'inscription par courrier ou mail. Le coureur doit alors communiquer son n° de licence ou son attestation du PPS (ou son questionnaire de santé pour les mineurs) à :

Bernard CHAPON, 105 rue du Docteur Rouis, 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

Mail : bernard.chapon@orange.fr (plus un règlement par chèque – ordre EACCD - à l'adresse ci-dessus).

Seul un dossier d'inscription complet permettra le retrait du dossard. Le remboursement en cas de non-participation sera possible uniquement pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical.

Aucune inscription ne sera prise sur place.

TARIF

1 km et 2 km : gratuit.

5 km : licenciés FFA 10€ - NL 12€

10 km : licenciés FFA 12€ - NL 14€

DEPART/ARRIVEE/CONSIGNES

Le départ et l'arrivée auront lieu aux abords du gymnase Marcel Briat à Beaulon (03).

Le dossard doit être porté sur la poitrine et fixé avec 4 épingles (pas de ceinture porte-dossard).

Le parcours s'effectue entièrement sur route. Les concurrents doivent se conformer aux prescriptions du code de la route (notamment maintien sur le côté droit de la chaussée).

Le dispositif de sécurité est assuré par les signaleurs de l'organisation et les secouristes d'une association agréée.

RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement commun est disponible à l'arrivée des 2 courses. Un ravitaillement supplémentaire est installé sur le parcours du 10 km.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Un lot sera remis à tous les participants du 5 km et du 10 km.

Un classement scratch faisant apparaître les catégories sera établi pour chaque course.

Récompense au premier de chaque catégorie, ainsi qu'aux trois premiers masculins et aux trois premières féminines du classement scratch. La présence du récipiendaire est obligatoire à la remise de la récompense.

SERVICES

Toilettes, vestiaires et douches à disposition.

DROIT A L'IMAGE

Les concurrents autorisent les organisateurs à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, sur tous les supports.